



NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS EXCLUS DE LA PACES A L'ISSUE DU SEMESTRE 2 DE 2019-2020

DEMANDES DE DEROGATION EN VUE D'UNE **2^{ème}** INSCRIPTION

=====

Les demandes de dérogation en vue d'une deuxième inscription en PACES (redoublement) doivent être envoyées exclusivement par e.mail à l'adresse suivante : pharmacie.paces@univ-tlse3.fr, Service Scolarité, **au plus tard le mardi 21 juillet 2020.**

Passé ce délai, aucune demande ne sera recevable.

Le dossier doit comporter :

- Une demande écrite motivée à l'attention de Monsieur le Doyen Christophe PASQUIER (indiquer clairement votre adresse postale, votre n° de téléphone et votre courriel)
- Les photocopies des relevés de notes du 1^{er} **et** du 2nd semestre de l'année 2019/2020
- La photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- Tout justificatif susceptible d'appuyer votre demande (dossier médical....)

Les intéressés sont invités, parallèlement, à prendre leurs dispositions en vue d'une réorientation.